



www.saulon.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES # 27

Saulon-la-Chapelle

Octobre 2016

Zoom sur... Le recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. **Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable** pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leurs seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement.



La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Plus d'information sur
www.defense.gouv.fr/jdc
et sur l'application mobile « Ma JDC »
téléchargeable gratuitement sur smartphone.



Le mot du Maire

Les belles couleurs automnales du mois de novembre nous rappellent à notre devoir de mémoire. Pour nos défunts tout d'abord avec la fête de la Toussaint, pour le 11 novembre ensuite, avec la commémoration de l'armistice de la 1ère guerre mondiale.

Cette cérémonie symbolise bien sûr le dénouement de la première guerre mondiale, mais aussi l'avènement de la paix et c'est un message de souvenir qui s'adresse aux jeunes, mais aussi à chacun d'entre nous, afin de rappeler que des générations précédentes se sont sacrifiées pour préserver les valeurs qui nous sont chères, comme le respect et la liberté.

Il y a un an, nous subissons de terribles attentats et en cette période de menaces terroristes qui touchent toujours notre nation, il est important de se rassembler pour montrer notre détermination à préserver la paix et la liberté, valeurs les plus précieuses que nous ayons à défendre, avec l'égalité et la fraternité.

Ce sont les raisons pour lesquelles, le 11 novembre prochain, je vous attends nombreux en présence des membres du conseil municipal, des enfants des écoles, pour honorer la mémoire de nos "Poilus" qui ont combattu durant la première guerre mondiale, afin de ne pas oublier, afin de promouvoir l'unité et la solidarité !

Je souhaite à cette même occasion, rappeler notre politique du "bien vivre ensemble" dans le respect des règles de vie en collectivité, afin de permettre à tous de cohabiter dans un cadre de vie agréable : respecter son environnement, ne pas stationner sur les emplacements interdits, éviter les nuisances pour l'entourage etc . sont autant de règles de courtoisie destinées à favoriser une attitude citoyenne contribuant à préserver la tranquillité de tous et l'intérêt général. Je vous invite d'ailleurs à consulter notre Web communal où vous trouverez un dossier complet sur cette thématique.

La qualité de vie doit être l'affaire de tous...

Pascal BORTOT

Maire de Saulon-la-Chapelle

Vice Président de la communauté de communes
du Sud Dijonnais

SOMMAIRE...

Compte rendu du Conseil municipal du 17 octobre	P. 2
Point travaux - En bref...	P. 3
Manifestations	P. 4
Agenda, Informations pratiques	P. 4

Réunion du Conseil Municipal du 17 octobre 2016

NB : LES COMPTES RENDUS SONT AFFICHÉS DANS LEUR INTÉGRALITÉ SUR LES PANNEAUX D'INFORMATIONS PUBLICS
ET SUR LE SITE INTERNET WWW.SAULON.FR

1. CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

Monsieur le Maire explique que la loi ALUR du 24 mars 2014 met fin à la mise à disposition gratuite des services de l'État (Direction Départementale des Territoires) pour l'instruction des autorisations d'urbanisme à toutes les communes compétentes dès lors qu'elles appartiennent à une communauté de 10000 habitants et plus. Compte tenu de la fusion au 1er janvier 2017 des Communautés de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges, de Gevrey-Chambertin et du Sud Dijonnais qui compteront plus de 10 000 habitants, la collectivité ne pourra donc plus bénéficier des services de l'Etat pour instruire les demandes d'urbanisme. La Communauté de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges qui comptait plus de 10 000 habitants lors de l'entrée en vigueur de ces dispositions a mis en place depuis le 1er juillet 2015 un service commun mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme dont les modalités de fonctionnement ont été présentées lors d'une réunion de travail.

Suite à cette présentation, le conseil municipal décide d'adhérer à ce service qui aura un coût pour notre collectivité.

2. MISE À JOUR DES LOCATIONS DE TERRES COMMUNALES

Le conseil municipal décide d'établir ou de réactualiser différents baux ou conventions avec les agriculteurs exploitant des terres communales. Le prix à l'hectare sera réactualisé chaque année selon l'indice départemental des fermages (région naturelle, plaine/plateau).

3. QUESTIONS DIVERSES

Gilles GADESKI (1^{er} adjoint) informe :

- de la réception avec la société Eiffage et le Siceco des travaux de remplacement des ballons fluos des éclairages publics par des Hapileds.
- de l'installation de l'abri vélos à la gare par les agents communaux, aidés de Christophe ALLEXANT.
- de la réception des travaux de la gare avec la formulation de réserves sur l'enrobé et le bicouche et de la pose par le propriétaire du parc à sangliers d'une clôture électrifiée pour empêcher l'intrusion des animaux sur le parking.
- de différents travaux et aménagements notamment à la salle des fêtes, à l'école maternelle, à l'entrée du parking de la poste et près du bâtiment de la Communauté des Communes.

Alain BŒUF (3^{ème} adjoint) informe :

- de la tenue de la cérémonie du 11 novembre.
- de l'organisation du Téléthon les 2, 3 et 4 décembre qui se déroulera pour l'instant comme suit :
 - vendredi soir : représentation théâtrale par la section TRAC du Foyer Rural.
 - samedi après-midi : démonstrations de country, danse, gymnastique ; groupe folklorique, baptêmes moto.
 - samedi soir à 20 h 30 : concert de la chorale l'Echo du Chambertin.
 - dimanche matin : sortie vélo avec l'association ECS.
- de la réservation de la sonorisation pour le réveillon du jour de l'an.

Infos travaux



Salle des fêtes

Afin de répondre aux préconisations de la commission sécurité, la réserve de la scène a fait l'objet de travaux, à savoir la pose d'une porte et d'un plafond coupe feu. L'entreprise Laurent Chaussey de Saulon la Chapelle a été choisie pour exécuter cet ouvrage.

Les employés municipaux ont procédé à la mise en peinture de cette porte et aux retouches sur les portes et murs de la scène.



Gare

Les travaux d'accès et de stationnement à la gare s'achèvent.

Pour faciliter le quotidien des usagers cyclistes et cyclomotoristes et favoriser ces moyens de locomotion, un abri vélos et motos modulable a été installé.

Le montage a été effectué par nos employés municipaux avec l'aide de C. Allexant conseiller délégué.

A noter que pour un usage sécurisé et en fonction de la demande et de sa fréquentation, cet abri pourrait être doté d'un système de fermeture.



École maternelle

Des protections de couleurs vives entourent désormais les arbres résineux de la cour de l'école maternelle. Protégeant d'une part les vêtements et les mains des enfants du contact avec la sève et faisant fonction d'anti-choc, elles permettent d'autre part de garantir l'écorce des arbres contre d'éventuelles dégradations



En bref...

Election syndicale TPE

Du 28 novembre au 12 décembre 2016 se tiendra la deuxième édition du scrutin TPE spécifique aux salariés des entreprises de moins de 11 salariés (TPE) et aux employés à domicile.

4,6 millions d'électeurs pourront voter pour le syndicat de leur choix qui les représentera dans la négociation collective de leurs conditions de travail.

Salariés de TPE et employés à domicile découvrez le site <https://election-tpe.travail.gouv.fr/> et votez pour être mieux représenté, conseillé et défendu.

VOTEZ

DU 28 NOVEMBRE AU 12 DÉCEMBRE

ÉLECTION SYNDICALE TPE

Cours d'Anglais

Consolider ou améliorer les acquis en favorisant la compréhension et l'expression orales en Anglais, c'est possible avec le Foyer rural qui propose des cours **le jeudi de 18h à 20h à la salles des fêtes de Saulon-la-Chapelle.**

Renseignements :

- Nicole LACROUTE 06 73 04 08 65
- Christine HEINEN 06 18 45 05 11



NOUVEAU !

Atelier "Jeux pour tous"

Organisé par le Foyer rural, à la salle des fêtes, **les jeudis de 14h à 17h**

Renseignements :

- Nicole RODIER 03 80 39 83 16
- Claudine BEUDET 06 62 39 48 57

Bourse aux jouets

Organisée par le Foyer rural, à la salle des fêtes, **le dimanche 13 novembre de 14h à 17h. Entrée gratuite**

Renseignements : 06.62 39 48 57



Cyclo-cross

Organisé par l'Entente Cycliste Saulonnaise

2 dates, 2 lieux

- Dimanche 13 novembre : Corcelles les Citeaux
- Dimanche 26 novembre : Saulon-la-Chapelle



INVITATION

**Commémoration du 98^{ème} anniversaire
de l'Armistice du 11 novembre 1918**



Vendredi 11 novembre 2016

Départ de la Mairie à 10 h 45
Saulon-la-Chapelle

Au Monument aux morts
Lecture du message de M. le Ministre
des Anciens Combattants
Dépôt de gerbe, énoncé des Morts pour la France
Chants par la Chorale du Foyer rural
et les enfants des écoles

Au cimetière municipal
Dépôt de gerbe
Lecture d'un poème d'hommage aux soldats

À la salle des fêtes
Présentation du corps des Sapeurs Pompiers
de la commune
Vin d'honneur



Merci de ne pas jeter sur la voie publique

- **Commémoration Armistice du 11 novembre 1918** - Vendredi 11 novembre 10:45-14:00
- **Consultation avocat** - Samedi 12 novembre 10:00-12:00
- **Permanence élus** - Samedi 12 novembre 10:00-12:00
- **Bourse aux jouets** - Dimanche 13 novembre 09:00-17:00
- **Repas/Foot** - Samedi 19 novembre 19:00-00:00
- **Match de foot Saulon/Grésilles FC 2** - Dimanche 20 novembre 14:30-17:00
- **Bal Country** - Dimanche 27 novembre 14:00-18:00
- **Téléthon** - vendredi 2, samedi 3 et dimanche 4 décembre
- **Match de foot Saulon/Mirebellois Pont/Lam 2** - Dimanche 4 décembre 14:30-17:00
- **Consultation avocat** - Samedi 10 décembre 10:00-12:00
- **Permanence élus** - Samedi 10 décembre 10:00-12:00
- **Théâtre** - vendredi 16 et samedi 17 décembre 20:00

...INFORMATIONS PRATIQUES

Secrétariat de mairie

8 rue du Foyer 21910 SAULON LA CHAPELLE

Horaires d'ouverture au public

Mardi et jeudi : 14h00 – 19h

Mercredi : 9h – 12h

Vendredi : 14h00 – 17h

Tél : 03 80 79 14 30 / Fax : 03 80 79 14 31

accueil.mairie@saulon.fr

www.saulon.fr



Communauté de Communes du Sud Dijonnais

6 Rue du Foyer 21910 SAULON LA CHAPELLE

Horaires d'ouverture au public

Lundi au vendredi de 8h30 - 12h

Tél : 03 80 79 10 94 / Fax : 03 80 79 10 90

accueil@ccsd.fr

www.ccsud-dijonnais.fr



Brigade de gendarmerie de Gevrey-Chambertin

03 80 51 80 76

Police nationale 17 / Pompiers 18 / Samu 15

Horaires d'ouverture de la déchetterie

du 1er novembre au 31 mars

lundi/mercredi/vendredi : 14h - 17h

samedi : 9h - 12h et 14h - 17h



Mairie de Saulon la Chapelle
03.80.79.14.30

REVEILLON DANSANT

DE LA SAINT SYLVESTRE

Samedi 31 décembre 2016 à 20h00 Salle des Fêtes

Menu

Chaud – Froid d'Amuses-bouches

Finger de Foie Gras, gelée de figues et salade de jeunes pousses

Saint-Jacques lardées, mousseline de potimarron et éclats de chataignes

Suprême de pintade, crème de moutarde à l'ancienne et croustillant de polenta

Fromages Bourguignons et compotée de fruits secs

Entremet gourmand

Café, mignardises

Menu Huisson Traiteur

Dessert A. Longlet

Tarif Adulte : 55,00€ (Hors boissons) Vins blanc, rouge, champagne (à partir de 15,00€) *

Tarif enfant : 20,00€ (Charcuterie, Suprême de pintade, fromages, entremet, boisson)

Inscriptions uniquement sur réservation en Mairie, aux heures d'ouverture à partir du 1er décembre 2016

dans la limite de 150 personnes (liste d'attente pour les extérieurs)

Règlement : Uniquement par chèque (à l'ordre de : Trésor Public)

Seules, les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte

* Attention l'abus d'alcool est dangereux pour la santé, sachez déguster avec modération



Animation musicale par SOS DJ (vu à la TV dans : 4 mariages pour une lune de miel)

Réveillon de la Saint Sylvestre Samedi 31 décembre 2016

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom : Prénom :

Repas ADULTE(S) : x 55,00 € Total :

Repas JEUNE(S) : x 20,00 € Total :

Total Général :

Règlement UNIQUEMENT par chèque à l'ordre de : Trésor Public

Ne pas jeter sur la voie publique